

Les élections et leur impact sur le service civil

Il y a quatre ans, la « vague violette » ou « élections climatiques » ont eu lieu et on a beaucoup parlé d'un tournant gauche-vert. Mais cela a-t-il eu un effet positif sur le service civil ? Une analyse de *Luca Dahinden*.

Ce numéro du « Monde Civil » est principalement axé sur les prochaines élections nationales d'octobre. Nous revenons sur la dernière législature, faisons des classements politiques et avons demandé aux partis leur vision du service civil. En outre, nous présentons des portraits de quelques parlementaires qui se sont engagé-e-s en faveur du service civil.

Combattu depuis son introduction

Depuis son introduction en 1996, le service civil a toujours fait l'objet d'une lutte politique. Lorsqu'il s'agit de décider du degré de restriction de l'accès au service civil, des domaines d'affectation dans lesquels les civilistes peuvent effectuer leurs services ou de la possibilité d'un service civil volontaire, c'est le Parlement qui décide finalement. C'est pourquoi les élections d'octobre prochain sont importantes, car leur résultat déterminera l'avenir du service civil, si des détériorations du service civil doivent être combattues ou si nous verrons un renforcement du service civil.

Qui est favorable au service civil ?

Sur la base de la dernière législature, nous pouvons comprendre quels partis ont voté en faveur du service civil dans les 4 votes et dans quelle mesure les différents groupes parlementaires ont voté pour ou contre le service civil (cf. graphique). On peut dire que la législature a bien commencé et que la révision de la loi sur le service civil, qui aurait massivement limité l'accès au service civil, a été rejetée en votation finale. Cependant, la joie a été de courte durée. En effet, vers la fin de la législature, une motion a été transmise au Conseil fédéral,

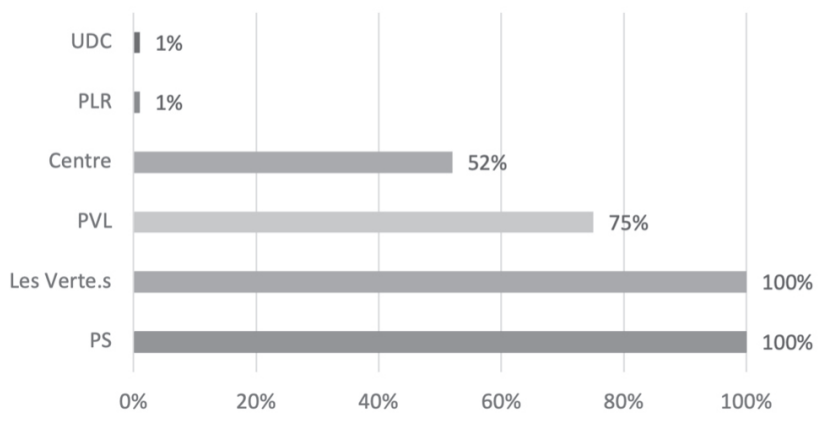
qui veut remettre en grande partie la même révision en route. Et de manière générale, il faut dire que depuis la guerre de la Russie contre l'Ukraine, l'ambiance a dégénéré.

Que nous apportera l'avenir ?

Depuis lors, outre la reprise de la révision de la loi sur le service civil, on a également tenté de fusionner le service civil et la protection civile. Cette tentative a certes pu être temporairement rejetée. Mais on voit déjà ce qui pourrait se passer lors de la prochaine législature, si les sondages se confirment et si l'on considère la position des groupes parlementaires au cours de cette législature. Pour en savoir plus sur les raisons pour lesquelles il est important d'aller voter, lisez l'éditorial (p. 2).

Mais nous ne regardons pas seulement le passé, mais aussi l'avenir. C'est pourquoi

Les groupes politiques du Conseil national sont-ils favorables au service civil ?



nous avons demandé aux partis quelle était leur vision du service civil (p. 4-5). Enfin, nous voulons attirer l'attention sur des parlementaires spécifiques qui se sont toujours engagé-e-s pour un service civil fort lors de la dernière législature.

Encore dans le magazine

Outre ces textes sur les élections à venir, nous avons bien sûr d'autres sujets à vous proposer : Michel Collet raconte ainsi comment il s'est engagé pour le service civil dans les années 1980, alors qu'il était en prison. Et quel est le rapport avec Picasso, Amnesty International et son tatouage. En outre, Zeno Casella interviewe un civiliste qui travaille au Musée des beaux-arts et Mathieu Senn nous fait un clin d'œil sur l'« uniforme » des civilistes. Nous vous souhaitons une bonne lecture de notre journal !

Editorial

Le service civil a besoin d'un soutien solide



Priska Seiler Graf,
co-présidente de CIVIVA.

Les élections nationales du 22 octobre se profilent à l'horizon. A Berne, le ton est plus vif et plus dur, car chaque parti se positionne.

Comme toujours à l'approche des élections, j'ai l'espoir que les majorités au Parlement changent, bien entendu de la manière qui me semble la plus juste. En effet, la composition du Conseil national et du Conseil des États n'est pas sans importance. Les majorités politiques marquent les esprits. Cela vaut également pour le service civil. Alors qu'au début de cette législature, le service civil pouvait encore bénéficier d'un large soutien, ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, le service civil est toutefois de plus en plus perçu comme une menace pour les effectifs de l'armée et de la protection civile. C'est bien sûr un non-sens, mais les adversaires politiques du service civil profitent pour ainsi dire de la « faveur du

moment ». Pourtant, si l'on considère objectivement les effectifs de l'armée, il s'avère que l'armée a aujourd'hui même trop de personnes en termes d'effectifs. Malgré cela, l'opinion selon laquelle il y a trop de départs de l'armée vers le service civil, parce qu'il est trop attractif, persiste.

Je peux bien sûr comprendre que l'armée soit dérangée et irritée par le départ de personnes qu'elle a formées pour le service civil. C'est pourquoi je soutiens également toute mesure qui contribue à augmenter l'attractivité au sein de l'armée.

Mais comme le service civil est une épine dans le pied de nombreux bourgeois, rien n'est épargné pour l'affaiblir. Il y a par exemple une motion de l'UDC, transmise par les deux Chambres, qui veut réintroduire les mesures chicanières et en partie contraires aux droits fondamentaux contre le service civil, mesures qui avaient été rejetées en juin 2020 lors de la révision de la loi sur le service civil. C'est pourquoi j'ai tant d'espoir pour les prochaines élections : le service civil a de nouveau besoin d'un soutien solide à Berne, veillons à ce qu'il en soit ainsi lors des élections !

Contact

Genève: CIVIVA Fédération service civil suisse, 1200 Genève, www.civiva.ch

Bellinzona: Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona, Tel.: 091 825 45 77, www.nonviolenza.ch, info@nonviolenza.ch.

Zurich: détails sous www.civiva.ch.

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de septembre 2023; 52ème édition; paraît 4 fois par an.

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo».

Editeur: CIVIVA, fédération suisse du service civil, 8000 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Zeno Casella, Margot Chauderna, Luca Dahinden, Priska Seiler Graf, Mathieu Senn, Gregor Szyndler (rédacteur en chef).

Collaborations: Michel Collet, Daniel Moor.

Tirage: 1600 ex.

Impression: Ropress, Zürich.

Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat.

Scanner le QR & faire un don!



Scanner le QR dans l'application bancaire ou accéder à la page de dons CIVIVA via le QR (premier résultat de recherche).



Devenez membre!

Toutes les organisations, établissements et personnes privées qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenues en tant que membres de CIVIVA.

Plus d'informations: www.civiva.ch

Contact: CIVIVA, Fédération service civil suisse, 1200 Genève, Mail: secretariat@civiva.ch

Twitter: [@servicecivilCH](https://twitter.com/servicecivilCH)

Compte pour les dons: CH60 0900 0000 8559 4763 0



Au service de l'art et de la culture

Diplômé en histoire et littérature italienne, pour Daniel Moor il était presque naturel d'effectuer son service civil dans le domaine culturel. Après du Musée Vincenzo Vela de Ligornetto, il a trouvé un environnement accueillant et stimulant où mettre à profit ses compétences. Zeno Casella lui a posé quelques questions à propos de son expérience.

Comment êtes-vous devenu civiliste?

Pourquoi avez-vous quitté le service militaire?

Avant même la session de recrutement, j'avais l'intention de devenir civiliste. Peu intéressé par l'environnement militaire, j'ai toujours pensé que le service civil était le moyen le plus rentable de remplir l'obligation de servir. Je pense qu'il est non seulement utile sur le plan humain et social, mais également qu'il offre à chaque civiliste différentes possibilités d'épanouissement personnel.

Vous venez de terminer une affectation au Musée Vincenzo Vela (MVV) de Ligornetto: quelles ont été vos tâches?

Comment avez-vous vécu cette période?
Il s'agissait de ma deuxième affectation au MVV. La collaboration avec un centre culturel important au niveau national, outre

qu'un lieu de mémoire historique et artistique du Tessin, a été très enrichissante. Grâce aux opportunités qui m'ont été données par la direction du MVV, non seulement j'ai pu connaître à fond la biographie et l'art de Vincenzo, Spartaco et Lorenzo Vela, mais j'ai aussi mis en pratique les compétences acquises dans mes études universitaires d'histoire, de littérature et de linguistique italienne. Parmi les différentes tâches accomplies au musée, j'ai eu l'occasion de contribuer au travail de rédaction et de révision d'un recueil d'essais scientifiques qui sera publié prochainement par le MVV. D'une manière générale, cependant, j'ai pu constater au cours de mes fonctions que la direction, ses collaborateurs et ses collaboratrices étaient ouvert·e·s aux échanges et disposé·e·s à valoriser les compétences de chaque civiliste travaillant au musée.

Dans quels autres domaines avez-vous servi au cours de votre « carrière » de civiliste? Comment jugez-vous votre expérience générale du service civil?

J'ai effectué mon service de longue durée dans une maison de retraite à Zurich, où je m'occupais principalement des soins et de l'accompagnement des personnes âgées. Ce fut une expérience profondément enrichissante sur le plan humain, mais émotionnellement éprouvante. Quoi qu'il en soit, je suis

heureux d'avoir pu observer de près et de l'intérieur ce qui constituera l'un des défis sociaux et politiques des années à venir: trouver des moyens de fournir les soins nécessaires à une part croissante de la population âgée et faire en sorte que la vieillesse ne soit pas synonyme d'éloignement et d'exclusion de la société.

Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous au niveau du service civil?

Je commencerais par rendre le service civil obligatoire et le service militaire facultatif. Les soins et l'aide sociale en général ont un besoin urgent de personnel et, même s'ils ne sont pas totalement qualifiés, les civilistes constituent une aide précieuse, bien plus qu'on ne le croit de l'extérieur.

Bon à savoir

Le **Musée Vincenzo Vela**, situé à **Ligornetto** (au Sud du Tessin), abrite la collection de l'artiste et sculpteur réaliste **Vincenzo Vela (1820-1891)**, ainsi que les œuvres de son frère et de son fils. Le musée emploie 2-3 civilistes par année pour des tâches de recherche, d'archivage et de soutien dans l'organisation et la gestion des expositions.

Conserver les acquis

Michel Collet a été condamné pour désertion en 1981. Gregor Szyndler lui a posé des questions.

Vous étiez soldat sanitaire sans arme. Était-il difficile de pouvoir servir sans armes ?

Lors du recrutement, j'ai demandé à servir dans le service sanitaire et sans arme. Cela m'a été refusé dans un premier temps. Il fallait à l'époque, comme pour être reconnu objecteur de conscience devant un tribunal, faire preuve d'un grave conflit de conscience et il ne m'a pas été reconnu. J'ai pu y être affecté après un recours de ma part.

Combien de temps avez-vous été dans l'armée avant de décider de désertir ?

C'est lors de mon second cours de répétition que j'ai déserté, soit 4 ans après mon école de recrues. Il ne se passait quasiment rien au début de ce cours, par contre ma force de travail était nécessaire dans une petite entreprise que nous venions de lancer avec quelques amis. J'ai dû filer à l'anglaise et me

cache pendant la quinzaine qui a suivi car la police militaire pouvait me rechercher et m'emprisonner jusqu'à la fin du cours de répétition.

Y a-t-il eu un élément déclencheur dans votre décision ?

Lors de mon école de recrues déjà, j'ai été condamné à 4 jours d'arrêts de rigueur pour refus d'obéissance. J'étais très volontaire et j'ai trouvé enrichissante la formation de sanitaire, c'est pour cela que je m'engageais ; par contre je ne voyais pas la nécessité de la formation de soldat. Pendant les cours de répétition, j'ai découvert l'ennui par manque d'occupation, j'avais un sentiment d'impuissance et d'inutilité alors que les hôpitaux manquaient de personnel. Selon moi, le service sanitaire était trop subordonné à la machine de guerre. Je rêvais en fait de Service Civil! Et j'avais pensé

pouvoir me faire une petite place au sein de l'armée. Mais une formation spécialisée d'aide en salle de chirurgie m'a été refusée au prétexte que je n'étais pas un assez bon ... soldat !

Comment votre entourage a-t-il réagi ?

J'ai reçu des appuis de tous côtés : de mon père lors de ma demande de ne pas porter d'arme comme de mon oncle Capitaine aumônier à l'armée et d'un professeur Instructeur militaire, ils ont appuyé ma demande par des lettres.

Mon amie m'a soutenu également, cela ne posait pas de problème pour elle et nous n'avions pas encore d'enfants. D'autres ami·e·s étaient avec moi et ont assisté à mon procès, souvent choqué·e·s.

Quelle est la position des partis sur le service civil ?

Juste avant les élections, nous avons interrogé les partis sur leurs visions du service civil de demain.

Assemblé par Margot Chauderna et Luca Dahinden.



«Le PS soutient le service civil. Il est devenu indispensable à de nombreuses institutions sociales et constitue un grand acquis pour une Suisse sociale. Les plans bourgeois visant à affaiblir le service civil afin de garantir les effectifs de l'armée – élevés en violation de la loi – doivent être empêchés. Les personnes effectuant un service civil s'engagent pour les plus faibles de la société suisse. Ces personnes engagées ne sont pas des «tire-au-flanc», mais accomplissent à part entière un service utile pour le pays et la population dans les endroits les plus divers. Contrairement à l'armée, le service civil a fait ses devoirs depuis longtemps. C'est pourquoi le PS combat par tous les moyens une détérioration de l'admission au service civil.»



«Le service civil fournit une contribution significative à la société et à l'environnement, tout en offrant aux civilistes la possibilité de s'investir dans un milieu professionnel, de gagner en expérience et de se développer sur le plan personnel. Les VERT-E-S s'engagent politiquement pour l'augmentation des effectifs du service civil (et non de l'armée). Le service civil doit être ouvert sur une base volontaire à tous les genres et toutes les nationalités. Les VERT-E-S s'opposent fermement à la volonté politique actuelle d'affaiblir le service civil en le rendant moins attractif et structurellement dépendant de la protection civile.»

PLR Les Libéraux-Radicaux

«L'armée, la protection civile et le service civil se complètent mutuellement. Face aux risques imminents, les trois domaines doivent travailler main dans la main et s'adapter aux besoins de la Suisse. Pour le PLR, il est clair que le service civil et la protection civile doivent impérativement être regroupés dans une seule organisation au sein du DDPS. Les compétences et les effectifs pourront ainsi être gérés de manière plus flexible. Réfléchir au service civil de demain, c'est aussi s'interroger plus globalement sur l'engagement des citoyennes et des citoyens pour la collectivité. L'initiative Service Citoyen, dans laquelle trois membres du groupe PLR font partie du comité d'initiative, constitue une approche.»



«Des personnes qui s'engagent pour la collectivité et l'environnement. C'est ce que nous souhaitons pour notre société et donc aussi pour le service civil. Le PEV travaille pour que toutes les personnes en Suisse puissent effectuer un tel engagement pour la communauté et qu'elles puissent choisir librement le type d'engagement – c'est-à-dire s'il s'agit du service civil, du service militaire, de la protection civile ou d'autres engagements. Nous sommes convaincus qu'un service communautaire est précieux pour tous. Pour la société, mais aussi pour tous ceux qui font ce service. Au lieu d'une taxe d'exemption de l'obligation de servir, les portes doivent être ouvertes par exemple pour l'accès service civil – pour les femmes, pour les personnes en situation de handicap, pour les personnes inaptes au service militaire.»



«Le Centre soutient le principe selon lequel les personnes qui ne peuvent pas effectuer de service militaire pour des raisons de conscience peuvent réaliser un service civil de remplacement. Aujourd'hui, il existe de facto une liberté de choix entre le service militaire et le service civil, ce qui peut avoir des conséquences négatives sur les effectifs de l'armée. Ceci d'autant plus que les conscrits disponibles doivent également garantir une alimentation suffisante des organisations cantonales de protection civile. Pour Le Centre, il est donc envisageable que le service civil et la protection civile soient réunis en une nouvelle organisation de protection contre les catastrophes. Le Centre suit avec grand intérêt les travaux du Conseil fédéral en la matière.»



«Nous, les Vert'libéraux, voulons une réforme fondamentale et demandons une obligation générale de servir («Service citoyen»), dans le cadre de laquelle les femmes et les hommes peuvent choisir librement, en temps de paix, le domaine dans lequel ils souhaitent effectuer leur service (protection civile, service civil ou militaire). Cela permettrait d'utiliser de manière optimale les connaissances et les compétences issues du centre de la société et de renforcer la cohésion.»

L'UDC n'a pas voulu nous fournir de prise de position.



« Le service civil accomplit de précieuses missions sociales, écologiques et culturelles, et améliore la cohésion de la société – renforçons-le ! »

Priska Seiler Graf (PS)



« Je souhaite continuer à m'engager pour le renforcement du service civil au Conseil national. Il apporte une contribution indispensable à la communauté. »

Marionna Schlatter (VERT-E-S)



« Le service civil est indispensable en Suisse parce que les quelque 20'000 civilistes effectuent des travaux importants dans les domaines des soins, de l'assistance, de l'agriculture, de la protection de l'environnement et de la nature, sans concurrencer le marché du travail. »

Franziska Roth (PS)



« Le service civil est nécessaire. Il permet aux jeunes de s'engager pour la société dans des domaines essentiels: santé, environnement et social. »

Fabien Fivaz (VERT-E-S)



« Le service civil est utile, nécessaire et a montré une fois de plus son importance durant la crise du COVID et dans l'assistance aux réfugié·e·s. »

Céline Vara (VERT-E-S)



« Le service civil est un service à la société et je m'engage pour qu'il soit non seulement maintenu, mais aussi renforcé. »

Beat Flach (PVL)



« En tant qu'ancienne co-présidente de CIVIVA, je me suis engagée contre les attaques sur le service civil et pour que sa durée soit raccourcie. »

Lisa Mazzone (VERT-E-S)



« Le service civil remplit des fonctions importantes, fournit une expérience de vie et renforce la cohésion de notre société. »

Lilian Studer (PEV)



Antenne Romande

Suite de la p. 3

Vêtements civilistes

Le militaire est avant tout reconnaissable à sa tenue, la couleur kaki et le treillis faisant toute son identité visuelle. Et le civiliste alors ? Contrairement à l'armée et à la protection civile, le port d'un uniforme n'est heureusement pas obligatoire au service civil. Des vêtements spécifiques sont toutefois disponibles dans une boutique en ligne dédiée. Il ne s'agit donc pas d'un uniforme, mais d'un signe distinctif qui permet de visibiliser les civilistes tout en leur offrant différentes tenues de travail. Dès l'admission, nous recevons sur notre compte des points en fonction du nombre de jours que nous devons effectuer. À l'aide de ces points, nous pouvons choisir librement les vêtements qu'il nous faut, essentiellement des t-shirts, des pulls et des pantalons. Véritable collection de mode, les habits sont mis à jour de temps en temps. La troisième série est par ailleurs sortie cette année, avec le rajout d'un petit symbole patriotique, une croix suisse, sur tous les logos. À noter que tous les produits sont certifiés par un label de durabilité, qui montre au moins un petit souci pour l'environnement. De l'avis général, les vêtements des civilistes séduisent assez peu de par leur côté esthétique. Le choix des couleurs semble être assez unanimement décrié (comme ce journal est imprimé en noir et blanc, rappelons qu'il s'agit d'un brun foncé allié à un bleu roi). Mais il faut bien voir que ce ne sont effectivement pas des habits destinés aux grands défilés, mais bien au travail. En cette qualité, ils sont très appréciés par tous les civilistes que j'ai pu rencontrer. De bonne facture, durables et pratiques, ils remplissent tout à fait ce qu'on peut attendre d'eux. De nombreuses personnes continuent même à les porter même en dehors d'une affectation. N'étant pas un spécialiste de l'achat en ligne, j'ai dû personnellement m'y reprendre à plusieurs fois avant de recevoir les habits à la bonne taille. J'ai apprécié le fait de pouvoir porter des habits de travail lors de mon affectation et même en dehors, notamment dans un bus rempli de militaires...



Mathieu Senn en action, avec son t-shirt de civiliste.

Comment s'est déroulée votre procédure judiciaire ?

J'étais jeune et assez idéaliste, je m'en rends compte aujourd'hui mais je tentais de vivre mes idéaux dans la vie de tous les jours. Au conflit de conscience s'ajoutait une bonne dose d'insoumission, je le reconnais je suis resté anti-autoritaire.

Quel a été votre verdict ?

J'ai été reconnu coupable de désertion (et non de refus de servir, le droit à l'objection n'existant pas). Alors que j'avais effectué mon Ecole de Recrues et un cours de répétition, ma condamnation a été de 4 mois d'emprisonnement, à l'exclusion de l'armée (ouf! certains n'étaient

pas exclus et pouvaient être jugés une seconde fois...), à 500.- Francs de frais. Le président du tribunal, major, était très arrogant, sûr de son bon droit, il a beaucoup choqué les personnes qui assistaient au jugement par son attitude méprisante. Il a retenu «mon opposition fondamentale à l'armée prise comme institution» et n'a pas pris en compte mes convictions morales, ne me reconnaissant pas être sous l'emprise d'un grave conflit de conscience.

Y a-t-il un souvenir de votre séjour en prison qui est resté gravé dans votre mémoire ?

Beaucoup de souvenirs sont restés gravés dans ma mémoire, j'ai bénéficié de mon séjour en prison car travaillant dans le secteur social. A Bellechasse, j'ai pu me rendre compte de ce que signifiait une détention pour une population très variée purgeant une première peine. Du simple toxicomane ayant réalisé un petit trafic de drogues aux cols blancs, en passant par des meurtriers. Nous objecteurs de conscience avions une position particulière puisque notre condamnation ne s'accompagnait d'aucun sentiment de culpabilité mais au contraire plutôt d'un sentiment de fierté : payer volontairement de sa personne pour ses idées.

En lien avec le Service Civil il faut relever un événement spectaculaire que nous, les quelques 20 objecteurs emprisonnés à Bellechasse, avons réussi à réaliser. Nous étions fin 1981 début 1982 en pleine campagne avant la votation sur l'initiative « pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte ». Nous avons demandé à la Direction de pouvoir réaliser une journée de travail hors les murs dans les roselières au Centre Pro Natura de Champ-Pittet près d'Yverdon. Nous l'avons annoncée à la presse comme une journée symbolique de ce que serait le service civil, un engagement pacifique au service de la collectivité !

«J'étais jeune et assez idéaliste.»

Vous avez été libéré après avoir purgé les trois quarts de votre peine. Par la suite, vous avez également dû purger le quatrième mois de votre peine. Comment cela s'est-il passé ?

Après avoir purgé 3 mois de ma condamnation, j'ai été libéré conditionnellement. Je ne me suis toutefois pas assagi et j'ai refusé par 2 x de m'acquitter de la taxe militaire, j'ai alors été condamné à 3 + 5 jours d'emprisonnement et ma libération conditionnelle a été révoquée ; mon recours administratif au Tribunal Fédéral (contre une double peine et pour des refus de paiements qui ne sont pas des délits) déposé avec l'aide du Centre Martin

Luther King a été quant à lui refusé. Je me suis retrouvé dans une prison régionale au Château d'Echallens avec une poignée de détenus qui purgeaient quelques jours en semi-détention. J'ai pour ma part bien été enfermé ferme durant 1 mois avec 1 poste TV, 1 guitare et 1 métier à tisser !

Quel a été l'impact de votre condamnation sur votre CV ou votre carrière ?

Pas d'impact, je ne suis toutefois pas resté dans l'enseignement officiel pour des raisons personnelles.

Beaucoup de civilistes actuels considèrent le service civil comme une évidence. Que leur diriez-vous ?

Veillez à conserver les acquis et soyez vigilants !

Que pensez-vous des tentatives de «démanteler» le service civil au profit de la protection civile ?

C'est inadmissible, je pense que beaucoup de civilistes n'accepteraient pas cette dernière.

Où voyez-vous le service civil dans 25 ans ?

Plus nécessaire que jamais et complémentaire à la Protection Civile au vu de ce qui nous attend avec le changement climatique.

Que signifierait pour vous une réhabilitation officielle des objecteurs de conscience ?

J'y ai souvent pensé, elle serait importante pour d'autres que moi qui ont eu à subir de graves conséquences professionnelles et de vie. De mon côté, j'étais jeune et suffisamment alternatif pour rebondir.

Miche Collet est ancien député au Grand Conseil vaudois (les Vert-e-s).